



## PLAN D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ HYDRIQUE



### La sécurité hydrique : un enjeu majeur dans les villes et villages

L'eau est la ressource la plus importante et la plus essentielle qui soit. L'« or bleu » permet la survie d'écosystèmes sains, de communautés, de villes et de zones rurales ; il soutient la croissance économique, le développement de l'agriculture, la production d'énergie et l'industrie. L'eau est même un droit humain, et pourtant nous n'y avons pas tous accès. La pandémie de COVID-19 a souligné à quel point la façon dont nous gérons l'eau affecte la vie de milliards de personnes, en particulier là où elle existe en trop grande ou trop faible quantité, ou en trop mauvaise qualité.

Alors que les enjeux liés à l'eau ont longtemps été abordés sous un prisme rural, compte tenu de leurs implications pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, ils sont progressivement devenus un problème urbain de premier plan. D'ici 2050, 55% de la population mondiale vivra dans des villes de plus de 50 000 habitants (OCDE, 2020). La demande en eau devrait augmenter de 55% d'ici là, notamment en raison de la demande croissante en eau des industries manufacturières (+400%), de la production d'électricité (+140%) et des usages domestiques (+130%) (OCDE, 2012). Du fait du changement climatique, de la croissance démographique et de l'urbanisation rapide, les villes de différentes tailles ainsi que les villages continueront à faire face à de multiples défis liés à la détérioration de la qualité de l'eau, à l'hygiène, à l'augmentation des risques pesant sur les ressources naturelles (inondations, sécheresses, élévation du niveau de la mer), ainsi qu'aux conflits d'usages et au vieillissement des infrastructures (OCDE, 2012; OCDE 2015).

Les villes et les gouvernements locaux et régionaux, en coordination avec les gouvernements nationaux, ont un rôle clé à jouer dans la gestion efficace des ressources en eau, l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement de qualité, ainsi que la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, de par leurs actions en partage en matière de gouvernance, d'investissement public, d'urbanisme et d'infrastructures. Parce que les crises de l'eau sont souvent des crises de gouvernance, il est crucial d'adopter une approche pluri-niveaux de la gouvernance de l'eau impliquant toutes les parties prenantes, aux côtés des maires et des élus des gouvernements locaux et régionaux.

# Le rôle essentiel des maires et des gouvernements locaux et régionaux

Dans ce contexte, lors du 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau à Dakar (Sénégal), l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) co-organisent **la Journée des Villes, Gouvernements Locaux et Régionaux pour la sécurité hydrique**, comme l'un des quatre segments politiques clés du Forum en coopération avec de nombreux partenaires institutionnels et réseaux de villes tels que CGLU-Monde, Eurocities, ICLEI, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et le Partenariat Français pour l'Eau (PFE). Cet événement vise à mettre en évidence le rôle clé des villes, des gouvernements locaux et régionaux dans chacune des quatre priorités thématiques du Forum, à savoir i) la sécurité de l'eau et de l'assainissement, ii) l'eau pour le développement rural, iii) la coopération et iv) les moyens et outils de mise en œuvre.

Le « **Plan d'action des maires, gouvernements locaux et régionaux pour la sécurité hydrique** » propose des actions concrètes et s'appuie sur les engagements et les déclarations des éditions précédentes du Forum mondial de l'eau, notamment [la Déclaration des Autorités Locales sur l'eau](#) (Mexico, 2006), le [Pacte d'Istanbul pour l'Eau](#) (Istanbul, 2009), les [Messages politiques des autorités locales et régionales](#) (Marseille, 2012), [l'Appel sur l'eau pour des villes et des régions durables du sommet de Daegu-Gyeongbuk](#) (Daegu, 2015), [l'Appel à l'action des gouvernements locaux et régionaux de Brasilia pour l'eau](#) (Brasilia, 2018) ; ainsi que la [Déclaration d'Ekurhuleni sur l'eau et l'assainissement pour les villes](#) signée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2017 à l'issue du congrès Local Climate Solutions for Africa (LoCS4Africa) organisé par ICLEI Afrique.

A travers ces déclarations, les maires et gouvernements locaux et régionaux se sont engagés à :

- ◆ Assurer une gestion raisonnée, durable et intégrée de la ressource en eau en luttant contre les pollutions des eaux ([Déclaration des Autorités Locales sur l'eau, 2006](#)).
- ◆ Faire de la sécurité de l'eau l'une des priorités politiques, partant du principe que les ressources en eau doivent être partagées de façon rationnelle et équitable entre les utilisateurs, pour des raisons sociales et de santé publique, pour soutenir l'emploi et l'économie, pour favoriser le développement culturel et les loisirs, ainsi que pour préserver un environnement agréable et sain ([Pacte d'Istanbul sur l'Eau pour les Autorités locales et régionales, 2009](#)).
- ◆ Développer les politiques de solidarité locale, régionale, nationale et internationale, notamment à travers les projets de coopération décentralisée et la mobilisation de moyens financiers innovants, nécessaires à la mise en œuvre de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement et de la protection de la ressource en eau ([Messages des Autorités locales et régionales, Marseille, 2012](#)).
- ◆ Soutenir le développement de solutions innovantes, décentralisées et fondées sur la nature, qui contribueraient à préserver les écosystèmes dont nous dépendons tous ([Déclaration d'Ekurhuleni sur l'eau et l'assainissement pour les villes, 2017](#)).
- ◆ Promouvoir une approche intégrée de la gestion des ressources en eau, en tenant compte des droits humains et de l'égalité des genres, et en faisant de l'assainissement et de l'accès à une eau de qualité une priorité ([Appel à l'action des gouvernements locaux et régionaux de Brasilia pour l'eau, 2018](#)).



## PLAN D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

Nous, maires, et représentant.e.s des gouvernements locaux et régionaux, réuni.e.s à l'occasion du neuvième Forum Mondial de l'Eau à Dakar, Sénégal, du 21 au 25 mars 2022, **nous engageons à prendre des actions concrètes pour faire de la gestion efficace des ressources et services en eau une priorité dans nos politiques publiques locales, afin d'atteindre les objectifs suivants dans le cadre d'une responsabilité en partage avec les gouvernements nationaux :**

1	2	3	4	5
Garantir l' <b>accès à l'eau et à l'assainissement</b> pour tous, en particulier les groupes les plus vulnérables	Renforcer la sécurité et la résilience des <b>ressources en eau</b>	Encourager la <b>coopération</b> multiniveaux, multipartite et urbaine-rurale	Améliorer les cadres de <b>gouvernance</b> pour des politiques plus efficaces, efficientes et inclusives	Catalyser les <b>financements</b> publics et privés.

Dans nos efforts quotidiens pour ne laisser personne de côté en façonnant des villes et des territoires post-COVID-19 résilients face au changement climatique, à l'urbanisation et aux pressions démographiques croissantes, **nous considérons que de meilleures politiques de l'eau peuvent nous aider à réaliser l'Agenda 2030**, en particulier l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 sur l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement ; l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, ainsi que de nombreuses cibles liées à l'eau dans les ODD 1 (Eradication de la pauvreté), 2 (Lutte contre la faim), 4 (Accès à une éducation de qualité), 5 (Égalité entre les sexes), 7 (Recours aux énergies renouvelables), 12 (Consommation responsable), 13 (Lutte contre le changement climatique), 14 (Protection de la faune et de la flore aquatiques) 15 (Protection de la faune et de la flore terrestres) et 17 (Partenariats pour les objectifs mondiaux).

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, nous reconnaissons :

- Notre rôle clé au niveau local pour impliquer les parties prenantes, instaurer un climat de confiance et gérer l'eau à l'échelle fonctionnelle, en tirant parti de notre proximité avec les usager.ère.s de l'eau, les citoyen.nes, les services publics, les entreprises, la société civile et les organismes de bassin ;
- Notre rôle clé dans la conservation des écosystèmes naturels et la protection de nos villes et territoires contre les inondations, la montée du niveau de la mer, la sécheresse et la pollution ;
- Nos prérogatives communes de politiques publiques en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, quel que soit le niveau de décentralisation et d'organisation institutionnelle de nos pays ;
- Notre capacité à tester, expérimenter et déployer des solutions innovantes pour des villes et des territoires résilients, durables, inclusifs, circulaires, moteurs de la croissance économique et de bien-être.

# En tant que Champions locaux et régionaux pour l'eau et l'assainissement, nous nous efforcerons de mettre en œuvre les 12 Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau à travers les actions suivantes :

1. Renforcer nos **rôles et responsabilités** au niveau local dans la conception et la mise en œuvre de politiques, la gestion opérationnelle et la réglementation de l'eau, et encourager la coordination horizontale entre les services municipaux ainsi que la coordination verticale entre les niveaux de gouvernement local, intermunicipal, métropolitain, régional/provincial et national.
2. Mettre en place ou renforcer des structures de gouvernance, des partenariats et/ou des mécanismes de coopération pour gérer l'eau aux **échelles fonctionnelles et territoriales** appropriées, au sein de systèmes intégrés de gouvernance des bassins versants afin de développer des solutions adaptées aux conditions locales.
3. Intégrer l'eau et l'assainissement dans nos politiques de développement territorial, nos plans locaux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, et nos stratégies d'économie circulaire, pour encourager la **cohérence des politiques**, et les synergies et complémentarités avec l'urbanisme, l'usage des sols et les solutions fondées sur la nature.
4. Faciliter l'accès au renforcement des **capacités** et à la formation des responsables locaux, des opérateurs de services, des régulateurs, et du personnel administratif et technique, afin d'attirer des professionnels de l'eau et secteurs connexes, retenir des talents et travailleurs qualifiés capables de faire face à la complexité des défis de l'eau et de l'assainissement.
5. Produire, mettre à jour et partager des **données locales et régionales sur l'eau** cohérentes, comparables et pertinentes pour les politiques, en particulier concernant le progrès des villes et des régions en matière d'Objectifs de Développement Durable liés à l'eau, et utiliser les connaissances et informations y afférentes pour orienter, évaluer et améliorer les politiques locales.
6. Mettre en place ou renforcer des **cadres de gouvernance** incitant à l'utilisation efficace, transparente et responsable des financements existants, et permettant la mobilisation de financements supplémentaires pour couvrir les besoins d'investissement, d'exploitation et d'entretien liés à la gestion des ressources et des services en eau dans nos villes, zones rurales et régions.
7. Établir et mettre en œuvre des **réglementations et normes locales** efficaces préservant l'intérêt public et s'efforçant d'aligner les politiques sectorielles liées à l'eau vers une utilisation rationnelle, de qualité et efficace de la ressource en eau.
8. Promouvoir **l'innovation locale** sous toutes ses formes - technologique, numérique, sociale, financière, institutionnelle - pour favoriser l'expérimentation pour une meilleure collecte de données, ainsi que le développement de compétences, de méthodes et d'outils nécessaires pour guider l'action publique.
9. Intégrer les principes et pratiques d'**intégrité et de transparence** dans les politiques locales et cadres de gouvernance liés à l'eau et à l'assainissement, pour une plus grande redevabilité et confiance des usagers et des citoyens dans les processus de prise de décision.
10. Mettre en place, réviser et adapter les **mécanismes participatifs** pour impliquer les acteurs liés à l'eau - comprenant les usagers de l'eau, les entreprises, la société civile, les régulateurs, les opérateurs de services, organismes de bassin, les femmes, les jeunes et groupes autochtones - dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques pour assurer une conscientisation plus importante, prévenir les conflits, et garantir des politiques de l'eau plus inclusives, efficaces et axées sur les résultats.
11. Mettre en place des **outils pour gérer les arbitrages** entre les usagers de l'eau, les zones rurales et urbaines et les générations actuelles et futures, notamment en lien avec la préservation des ressources en eau.
12. Assurer le **suivi et l'évaluation** régulière des politiques et de la gouvernance locales de l'eau, développer des indicateurs là où nécessaire, partager les résultats avec le public et adapter les moyens et outils de mise en œuvre pour des politiques efficaces.

Nous accueillons très favorablement le lancement de la **Table ronde conjointe de l'OCDE et CGLU Afrique des Maires Africains pour la Sécurité de l'Eau**, qui constitue un levier important pour favoriser le partage d'expériences et le développement de bonnes pratiques. En suivi du 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau de Dakar, nous rendrons compte de nos progrès dans la mise en œuvre de ce plan d'action lors de la COP27 en Egypte (novembre 2022) ; la Conférence de la décennie des Nations Unies de l'eau 2023 à New York, Etats-Unis (22-24 mars 2023), et le 10<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau qui se tiendra en mars 2024.

Dakar, Sénégal, 23 Mars 2022